CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ D'AUMOND

Procès-verbal 09 avril 2025

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'Aumond tenue au Centre culturel et communautaire situé au 664, route Principale à Aumond, le mercredi 09 avril 2025 à compter de 19 h 04 et à laquelle étaient présents :

Sont présents :

M. Barry Ardis	Mme Ariane Guilbault
M. Gaétan Gagné	M. Robert Piché
M. Sébastien Lafrenière	Mme Anne Lévesque

Absence motivée :

Sous la présidence du maire, monsieur Mario Langevin assiste à la rencontre, Mme Vicky Tremblay-Régimbal, directrice générale à titre de secrétaire de la séance.

1. <u>Ouverture de l'assemblée</u>

1.1 <u>Vérification du quorum</u>

<u>2025-04-A5214</u> **<u>Ouverture de l'assemblée</u>**

Il est résolu de procéder à l'ouverture de la présente séance à compter de 19 h 04.

Proposé par le conseiller Gaétan Gagné.

Adoptée à l'unanimité.

<u>2025-04-A5215</u> **<u>Adoption de l'ordre du jour</u>**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Proposé par la conseillère Ariane Guilbault.

Adoptée à l'unanimité

<u>ORDRE DU JOUR</u>

1. <u>Ouverture de l'assemblée</u>

1.1 Vérification du quorum
1.2 Ouverture de l'assemblée
1.3 Adoption de l'ordre du jour

2. <u>Adoption du procès-verbal de la séance antérieure</u>

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2025

3. <u>Comptes payables</u>

3.1 Approbation des listes des déboursés et des comptes à payer (mars 2025**)**

4. Administration

4.1 Congrès ADMQ – Inscription de la directrice générale
4.2 Formation ABC DG – Inscription de la directrice générale
4.3 Désignation de la Directrice générale comme émissaire de la Langue française
4.4 Désignation de la directrice générale à titre de responsable de l'accès et de la protection des renseignements personnels
4.5 Désignation d'une commissaire à l'assermentation
4.6 Renouvellement du contrat de location Lenovo
4.7 Adhésions au service PerLE du Portail du gouvernement du Québec
4.8 Projet Pilote : Utilisation de Bulletins de Vote avec Photo
4.9 Achat de jardinière - Autorisation
4.10 Appuis - FQM – Fin du programme RénoRégion : Appel à la mobilisation
4.11 Appuis – Municipalité Canton de Low pour le CLSC de Low

5. Incendie et sécurité publique

6. Voirie

6.1 Changement de limite de vitesse sur le chemin du Lac des Pins

7. Loisirs et culture

7.1 Festival des arts et de la scène Val-Gatinois 2025 – Achat de passeports
7.2 Souligner la journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
7.3 Participation au programme ACCEUILLIR EN FRANCAIS

8. **Hygiène du milieu et Environnement**

9. Urbanisme, Développement et Industrie

9.1 Avis de motions – Règlements no 2024-04 concernant la tarification des permis et certificats.
9.2 Délai accordé pour la démolition d'un bâtiment (LOT 4 167 505)
9.3 Modification de la résolution 2025-03-A5206 – Demande de prolongation

10. Varia

11. Maire et conseillers

11.1 Déjeuner des Élus d'Aumond au profit du Club FADOQ Aumond
11.2 Demande d'octrois de bourses pour 5 finissants de la municipalité d'Aumond

12. Correspondance

13. Période de questions

14. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité

2. Adoption des procès-verbaux

2025-04-A5216 Adoption du procès-verbal de la séance du 12 mars 2025

Il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2025, tel que rédigé.

Proposé par le conseiller Robert Piché.

Adoptée à l'unanimité.

3. Comptes payables

2025-04-A5217 **Approbation des listes des déboursés et des comptes à payer**

CONSIDÉRANT que les listes des déboursés au 31 mars 2025 totalisent 173 506.45et se détaillent comme suit :

Comptes à payer :	38 838.54$
Comptes payés :	95 446.85$
Salaires :	39 221.56$

Chèque ou prélèvement annulé :

EN CONSÉQUENCE, il est résolu d'approuver, tel que déposé, les listes des déboursés.

Proposé par le conseiller Sébastien Lafrenière.

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Vicky Tremblay-Régimbal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

_____
Vicky Tremblay-Régimbal
Directrice générale

4. Administration

2025-04-A5218 **Congrès ADMQ – Inscription de la directrice générale**

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale Vicky Tremblay-Régimbal désire participer au Congrès annuel de l'ADMQ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu d'autoriser l'inscription au coût approximatif de 630$ taxes en sus, de la directrice générale au congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), qui se tiendra les 18, 19 et 20 juin prochains à Québec. Les frais afférents lui seront remboursés et 3 nuitées lui seront accordées.

Proposé par la conseillère Anne Lévesque.

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Vicky Tremblay-Régimbal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

_____
Vicky Tremblay-Régimbal
Directrice générale

2025-04-A5219 **Formation ABC DG – Inscription de la directrice générale**

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale Vicky Tremblay-Régimbal désire participer à la formation de l'ADMQ – l'ABC DG;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu d'autoriser l'inscription qui est gratuite et comprend deux nuitées à la formation l'ABC DG, qui se tiendra les 29-30 mai à Québec. Les frais afférents lui seront remboursés et 1 nuitée supplémentaire lui sera accordé.

Proposé par le conseiller Barry Ardis.

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Vicky Tremblay-Régimbal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

_____
Vicky Tremblay-Régimbal
Directrice générale

2025-04-A5220 **Désignation de la Directrice générale comme émissaire a la langue française**

CONSIDÉRANT que la Municipalité d'Aumond participe aux initiatives visant à promouvoir et valoriser la langue française dans son milieu;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de désigner officiellement une personne pour agir à titre d'émissaire de la langue française pour la Municipalité;

CONSIDÉRANT que la directrice générale et greffière-trésorière, madame Vicky Tremblay, occupe désormais ce poste au sein de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, Il est résolu que madame Vicky Tremblay, directrice générale et greffière-trésorière, soit désignée à titre d'émissaire officielle de la langue française pour la Municipalité d'Aumond;

QUE la présente résolution remplace et annule toute désignation antérieure à cet effet.

Proposée par le conseiller Robert Piché.

Adoptée à l'unanimité

2025-04-A5221 **Désignation de la directrice générale à titre de responsable de l'accès et de la protection des renseignements personnels**

CONSIDÉRANT la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1);

CONSIDÉRANT qu'il est requis de désigner une personne responsable de l'accès aux documents détenus par la Municipalité et de la protection des renseignements personnels;

CONSIDÉRANT que la directrice générale et greffière-trésorière, madame Vicky Tremblay, agit comme officier municipal principal au sein de l'administration;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu que la Municipalité d'Aumond désigne madame Vicky Tremblay, directrice générale et greffière-trésorière, à titre de responsable de l'accès aux documents détenus par la Municipalité et de la protection des renseignements personnels, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels;

QUE la présente résolution remplace toute résolution antérieure à ce sujet.

Proposée par la conseillère Ariane Guilbault.

Adoptée à l'unanimité

2025-04-A5222 **Désignation d'une commissaire à l'assermentation**

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite désigner une personne pour agir à titre de commissaire à l'assermentation;

CONSIDÉRANT que cette désignation facilitera certaines démarches administratives nécessitant des déclarations sous serment;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu que madame Vicky Tremblay soit autorisée à présenter une demande pour être désignée commissaire à l'assermentation auprès du ministère de la Justice du Québec;

QUE la Municipalité d'Aumond assume les frais de cette demande, établis approximativement à **66,75 $**;

Proposée par le conseiller Robert Piché

Adoptée a l'unanimité

2025-04-A5223 **Renouvellement du contrat de location Lenovo**

CONSIDÉRANT QUE le contrat de location pour le serveur et 2 ordinateurs arrivent à échéance;

EN CONSÉQUENCE, la directrice générale Vicky Tremblay-Régimbal à signer pour et au nom de la municipalité un nouveau bail pour une période de 36 mois pour des mensualités équivalentes ou moindre

Proposée par le conseiller Sébastien Lafrenière.

Adoptée à l'unanimité.

2025-04-A5224 **Adhésion au service PerLE du Portail du gouvernement du Québec**

CONSIDÉRANT que le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale a pour mission d'offrir aux citoyens et aux entreprises, sur tout le territoire du Québec, un guichet unique multiservice afin de leur permettre un accès simplifié à des services publics;

CONSIDÉRANT que le ministre a pour fonction de développer une approche intégrée de la prestation de services publics de façon à en assurer l'efficacité et d'offrir des services de renseignements et de références qui facilitent les relations entre l'État et les citoyens et les entreprises;

CONSIDÉRANT que les parties accordent une grande importance à la diminution des démarches administratives auxquelles les entreprises sont confrontées et qu'elles désirent améliorer la prestation de services pour les entreprises;

CONSIDÉRANT que PerLE est un service interactif Web qui permet aux entreprises de générer une liste de permis, licences et certificats d'autorisation requis des gouvernements fédéral, provincial et des municipalités et qu'il est intégré au Portail gouvernemental de services;

CONSIDÉRANT que le ministre peut conclure des ententes particulières avec les villes et municipalités locales situées sur le territoire du Québec afin qu'elles adhèrent au service PerLE;

CONSIDÉRANT que la municipalité d'Aumond souhaite participer au service PerLE**;**

EN CONSÉQUENCE, il est résolu que le Conseil autorise Mario Langevin, maire, et madame Vicky Tremblay-Régimbal, Directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente concernant le service PerLE.

Proposée par le conseiller Gaétan Gagné

Adoptée à l'unanimité

2025-04-A5225 **Projet Pilote : Utilisation de Bulletins de Vote avec Photo**

CONSIDÉRANT que la municipalité d'Aumond souhaite participer au projet pilote concernant l'utilisation de bulletins de vote avec photo afin de moderniser le processus électoral et d'améliorer l'identification des électeurs;

CONSIDÉRANT que cette initiative a pour objectif d'assurer une plus grande transparence et de faciliter le processus de vérification des électeurs lors des élections municipales;

CONSIDÉRANT que le projet pilote permettra de tester l'efficacité des bulletins de vote avec photo avant leur éventuelle adoption permanente;

CONSIDÉRANT que la mise en place de ce projet pilote nécessite l'approbation du Conseil municipal pour s'assurer de sa conformité aux règlements et lois en vigueur;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu que le Conseil autorise la mise en œuvre du projet pilote pour l'utilisation de bulletins de vote avec photo lors des prochaines élections municipales, conformément aux directives et règles définies par la Commission électorale et les autorités compétentes;

QUE les ressources nécessaires à la mise en place de ce projet pilote soient allouées par la municipalité, dans le respect du budget et des délais impartis;

QUE le Conseil soit informé des résultats du projet pilote afin d'évaluer son efficacité et décider de son adoption éventuelle.

Proposée par la conseillère Anne Lévesque

Adoptée à l'unanimité.

2025-04-A5226 **Achat de jardinières – Autorisation**

CONSIDÉRANT que nous désirons faire l'achat de jardinières et de fleurs pour embellir notre municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu d'autoriser l'achat de 17 jardinières au coût approximatif maximum de 65$ chacune, taxes en sus et de 2 plans de tomate.

Proposé par le conseiller Sébastien Lafrenière

Adoptée à l'unanimité.

2025-04-A5227 **Appuis - FQM – Fin du programme RénoRégion : Appel à la mobilisation**

CONSIDÉRANT que le programme RénoRégion a pour objectif d'aider financièrement les propriétaires-occupants parmi les plus démunis, souvent des personnes âgées ou des familles monoparentales vivant en milieu rural, à effectuer des travaux essentiels pour corriger des défectuosités majeures dans leurs résidences;

CONSIDÉRANT que depuis 2022, 47,3 M$ ont été investis dans 2 449 projets au Québec, permettant ainsi de financer des travaux de réfection sur des toitures, des fenêtres, et d'autres réparations cruciales, avec une subvention moyenne de 10 903 $, pour des familles et citoyen(ne)s dans le besoin;

CONSIDÉRANT que la fin du programme RénoRégion mettrait en difficulté de nombreuses familles vulnérables qui dépendent de ce soutien financier pour maintenir un logement salubre et sécuritaire;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal estime que la fin de ce programme nuirait gravement aux citoyens et citoyennes les plus vulnérables de notre communauté;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu que le Conseil municipal de la municipalité de d'Aumond demande à la ministre de l'Habitation, Mme France-Élaine Duranceau, de reconsidérer sa décision de mettre fin au programme RénoRégion et de maintenir ce programme essentiel pour soutenir les familles démunies dans les régions du Québec;

QUE le Conseil municipal d'Aumond appuie la Fédération québécoise des municipalités (FQM) dans son appel à la mobilisation pour faire annuler cette décision;

QUE la municipalité transmette cette résolution à la ministre responsable de l'Habitation, ainsi qu'au Premier ministre du Québec, afin de souligner l'importance du programme RénoRégion pour le bien-être de nos citoyen(ne)s et familles les plus vulnérables.

Proposée par la conseillère Ariane Guilbault.

Adoptée à l'unanimité

2025-04-A5228 **Appuis – Municipalité Canton de Low pour le CLSC de Low**

CONSIDÉRANT que le CLSC de Low joue un rôle essentiel dans la prestation de services de santé et de services sociaux à la population de la Vallée-de-la-Gatineau, en particulier aux résidents des régions rurales;

CONSIDÉRANT que l'accès aux services de santé locaux est un enjeu crucial pour les résidents de notre municipalité et des environs en raison de l'éloignement des hôpitaux et des services spécialisés;

CONSIDÉRANT QUE la réduction des services du CLSC de Low à une seule journée par semaine, disponible sur rendez-vous seulement, prévue pour le 1er avril 2025, pourrait avoir un impact négatif profond sur l'accès aux soins pour les résidents, en particulier les plus vulnérables, comme les personnes âgées et les familles;

CONSIDÉRANT QUE la communauté de Low a exprimé de vives préoccupations concernant cette réduction de services et son impact sur la santé et le bien-être des citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Aumond, en tant que voisine et partenaire dans la région, reconnaît l'importance du maintien de services de santé adéquats pour les citoyens des régions rurales;

CONSIDÉRANT QUE l'amélioration des services de santé locaux nécessite une collaboration étroite entre les autorités municipales et les établissements de santé;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu

- **QUE** le Conseil municipal de la municipalité d'Aumond exprime son plein soutien à la municipalité de Low dans sa demande de maintien des services du CLSC, notamment en ce qui concerne la fréquence et l'accessibilité des services offerts**;**

- **QUE** le Conseil municipal d'Aumond demande au gouvernement provincial et au ministère de la Santé de reconsidérer la décision de réduction des services et d'explorer d'autres options pour garantir un accès adéquat aux soins de santé pour les résidents des municipalités rurales de la Vallée-de-la-Gatineau;

- **QUE** le Conseil municipal d'Aumond demande une rencontre urgente avec les représentants du gouvernement, notamment le ministre de la Santé, pour discuter des impacts de cette réduction de services et chercher des solutions pour maintenir un accès aux soins adéquat.

Proposée par le conseiller Robert Piché

Adoptée à l'unanimité

5. Incendie et sécurité publique

6. Voirie

2025-04-A5229 **Demande de changement de limite de vitesse sur le chemin du Lac-des-Pins.**

CONSIDÉRANT que la Municipalité d'Aumond a reçu une demande par lettre de l'Association du lac des Pins visant à réduire la limite de vitesse à 30 km/h au lieu de 50 km/h;

CONSIDÉRANT qu'il serait pertinent que cette nouvelle limite de 30 km/h soit en vigueur à partir du début du chemin du Lac-des-Pins et qu'elle s'applique sur toute sa longueur, remplaçant ainsi la limite actuelle de 50 km/h;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Barry Ardis et résolu à l'unanimité d'approuver la modification de la limite de vitesse à 30 km/h sur l'ensemble du chemin du Lac-des-Pins.

Adoptée à l'unanimité

7. Loisir et culture

2025-04-A5230 **Festival des arts et de la scène Val-Gatinois 2025 – Achat de passeports**

CONSIDÉRANT QUE nous désirons faire l'achat de passeports pour ce festival ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu d'autoriser l'achat de deux passeports pour un montant approximatif de 180 $ et de procéder à un tirage parmi la population d'Aumond.

Proposé par la conseillère Ariane Guilbault.

Adoptée à l'unanimité.

2025-04-A5231 **Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie**

CONSIDÉRANT que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre ;

CONSIDÉRANT que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre ;

CONSIDÉRANT que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ;

CONSIDÉRANT que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

Il est résolu de proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONNALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

Proposé par le conseiller Robert Piché.

Adoptée à l'unanimité.

2025-04-A5232 **PARTICIPATION AU PROGRAMME *ACCUEILLIR EN FRANÇAIS***

ATTENDU QUE le programme *Accueillir en français*, mis en place par la Fédération québécoise des municipalités (FQM), offre un soutien financier aux municipalités locales membres de la FQM afin de favoriser l'accueil et l'intégration des personnes issues de l'immigration dans leur communauté, en valorisant l'utilisation du français comme langue commune;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Aumond est membre régulier de la FQM et souhaite déposer un projet dans le cadre de ce programme;

ATTENDU QUE ce projet permettra de promouvoir la langue française et d'initier les personnes immigrantes aux activités de la vie municipale et communautaire;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu :

QUE la Municipalité d'Aumond autorise le dépôt d'un projet dans le cadre du programme *Accueillir en français* de la FQM;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Vicky Tremblay-Régimbal soit autorisée à signer tous les documents nécessaires à cette demande;

QUE la présente résolution soit transmise à la Fédération québécoise des municipalités avec le formulaire prescrit et les documents requis.

Proposée par la conseillère Anne Lévesque.

Adopté à l'unanimité

8. **Hygiène du milieu et Environnement**

9. **Urbanisme, développement**

2025-04-A5233 **Avis de motions – Règlement No 2025-04 concernant la tarification des permis et certificats**

Avis de motion est par la présente donné par la conseillère Anne Lévesque qu'à une séance ultérieure, un règlement modifiant le règlement 2024-04 afin d'ajuster la tarification des permis et certificats sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil.

Anne Lévesque _____

2025-04-A5234 **DÉLAI ACCORDÉ POUR LA DÉMOLITION D'UN BÂTIMENT (LOT 4 167 505)**

CONSIDÉRANT qu'une rencontre a eu lieu avec le citoyen propriétaire du lot 4 167 505, et que ce dernier nous a mentionné

son intention de se conformer aux exigences municipales, mais qu'il sollicite un délai supplémentaire pour allonger le temps alloué au permis de démolition;

CONSIDÉRANT qu'il est entendu que le propriétaire dispose de quarante-huit (48) heures à compter de la réception de cette résolution pour soumettre sa demande d'allongement du délai pour la démolition;

CONSIDÉRANT qu'une fois l'allongement du délai accordé et le permis délivré, un délai d'un (1) an sera accordé pour procéder à la démolition complète du bâtiment et l'enlèvement de tous les matériaux, déchets et débris du terrain, sans laisser de débris ou de résidus sur celui-ci;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite s'assurer que la démolition et l'enlèvement des matériaux seront réalisés dans le respect des délais impartis;

CONSIDÉRANT qu'en cas de vente du bien immobilier avant l'accomplissement des travaux, le nouveau propriétaire sera tenu de respecter la présente résolution et de poursuivre la démolition et l'enlèvement des matériaux dans le temps restant du délai imparti.

EN CONSÉQUENCE, il est résolu :

QUE le propriétaire du lot 4 167 505 dispose de quarante-huit (48) heures pour soumettre sa demande de permis pour la démolition;

QUE dès la délivrance du permis de démolition, un (1) an sera accordé pour la démolition du bâtiment et l'enlèvement complet des matériaux et déchets du terrain;

QUE la Municipalité se réserve le droit d'intervenir et d'imposer des mesures correctives si les travaux ne sont pas réalisés dans le délai imparti ou si des matériaux restent sur le terrain après la démolition;

QUE en cas de vente du bien immobilier, le nouveau propriétaire sera soumis aux mêmes conditions de la présente résolution et devra effectuer les travaux dans le délai restant.

Proposée par le conseiller Gaétan Gagné

Adopté à l'unanimité

2025-04-A5235 **MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2025-03-A5206 – DEMANDE DE PROLONGATION**

CONSIDÉRANT que la résolution numéro 2025-03-A5206 a été adoptée afin de formuler une demande de prolongation du délai d'adoption des règlements de concordance;

CONSIDÉRANT que des précisions supplémentaires sont requises par le ministère afin que la demande soit jugée recevable, notamment :

- Une explication des motifs du retard;

- Une présentation des travaux réalisés;

- Une description des effets potentiels si la demande est refusée;

- Ainsi qu'un plan de travail et un échéancier pour les prochaines étapes;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu :

QUE la Directrice générale soit autorisée à modifier la résolution 2025-03-A5206 afin d'y inclure les éléments requis mentionnés ci-dessus, et ce, pour compléter adéquatement la demande de prolongation adressée au ministère;

Proposée par la conseillère Anne Lévesque

Adopté à l'unanimité

10. Varia

11. Maire et conseillers/conseillères

2025-04-A5236 **Déjeuner des Élus d'Aumond au profit du Club age d'or – FADOQ AUMOND**

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire organiser un déjeuner au profit du Club de l'âge d'or – FADOQ AUMOND

Il est unanimement résolu d'organiser, le 25 mai 2025, un déjeuner et d'engager un montant de dépenses pour un maximum de 1500 $

Proposé par le conseiller Barry Ardis.

Adoptée à l'unanimité.

2025-04-A5237 **Octroi d'une bourse aux finissants de la municipalité d'aumond**

CONSIDÉRANT que la Municipalité d'Aumond a reçu une demande de bourse de la Cité étudiante de la Haute Gatineau pour des élèves finissants résidant sur son territoire;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite encourager la réussite scolaire et souligner les efforts des jeunes de la communauté;

CONSIDÉRANT qu'un total de cinq (5) élèves finissants provenant de la Municipalité d'Aumond ont été identifiés;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu :

QUE la Municipalité d'Aumond accorde une bourse de cinquante dollars (50 $) à chacun des cinq (5) élèves finissants provenant de son territoire;

Proposée par le conseiller Robert Piché

Adoptée a l’unanimité

12. Correspondance

13. Période de questions

14. Levée de l'assemblée

2025-04-A5238 **Levée de l’assemblée**

Il est résolu de procéder à la levée de la présente séance, à 19 h 29.

Proposé par le conseiller Robert Piché.

Adoptée à l’unanimité.

Mario Langevin Maire	Vicky Tremblay-Régimbal Directrice générale Greffière-trésorière